# 

* Date : 06-03-2003
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2003705163
* Author :

L'an 2003, le 26 février.
Au greffe du tribunal de première instance de Huy,
A comparu :
M. José Gomes de Carvalho, né à Silvares (Portugal), le 30 avril 1954, domicilié à 8600 Lagos (Portugal), rue Victor C. Silva, n° 32G, époux de la défunte, agissant à titre personnel et en qualité de père et administrateur légal de sa fille mineure Gomes de Carvalho, Caroline, née à Liège, le 8 juillet 1986, domiciliée à 4500 Huy, rue Vankeerberghen 28, autorisé aux fins des présentes par ordonnance de M. le juge de paix du premier canton de Huy du 30 décembre 2002, dont copie restera annexée au présent acte.
le quel comparant ont déclaré :
Accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de :
Lambay, Paulette, né à Rochefort le 29 septembre 1947, de son vivant domicilié à Huy, rue Vankeerberghen 28, et décédée le 1
er octobre 2002 à Namur.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, le comparant déclare faire élection de domicile en l'étude de Me A.M. Misonne, notaire de résidence à 4500 Huy, rue Vankeerberghen 19, où les créanciers et légataires sont invités à faire valoir leurs droits, par avis recommandé, dans les trois mois de la présente insertion.
Le greffier, (signé) J.-P. Renson, (signature illisible).